

Typologie des moyens de présentation de l'information extralinguistique dans un dictionnaire de langue

Vladimir G. Gak

Il y a environ vingt ans, avec la mise sur pied d'une sémantique structuraliste, on insistait beaucoup sur la distinction entre les dictionnaires encyclopédiques et les dictionnaires linguistiques où toute référence d'ordre encyclopédique ou extralinguistique doit être absente ou réduite au minimum. Il est vrai que les dictionnaires encyclopédiques et les dictionnaires linguistiques s'opposent; toute typologie de dictionnaires fait de cette distinction une opposition de base. Mais il est vrai aussi que cette opposition est loin d'être absolue; la pratique lexicographique n'a pas corroboré la thèse structuraliste, et il devient de plus en plus évident qu'il n'est pas possible de faire un dictionnaire sans recourir à des explications extralinguistiques ou encyclopédiques. Par exemple, on soulignait qu'il fallait se garder, dans un dictionnaire de langue, de remplacer les définitions linguistiques par des définitions encyclopédiques. On distinguait donc les notions usuelles, «non scientifiques», forgées à partir de l'expérience quotidienne des gens, et les notions scientifiques élaborées par la recherche. Seules les premières auraient droit de cité dans un dictionnaire de langue, alors que les autres seraient condamnées à ne figurer que dans des dictionnaires encyclopédiques. En voici un exemple.

En physique, la couleur est déterminée par la longueur de l'onde de lumière. Cette définition ne serait pas utile à l'usager d'un dictionnaire de langue où une couleur se définit généralement par la référence à un objet universellement connu, pris comme typique de la couleur en question. Par exemple, l'adjectif *jaune* se définit dans les dictionnaires par rapport aux objets tels que l'or, le sable, le miel ou le beurre. Mais ces définitions sont-elles vraiment purement linguistiques? Elles portent une information extralinguistique et même encyclopédique en établissant, toutes ensemble, la classe d'objets de couleur jaune.

Le caractère extralinguistique de ces définitions s'avère encore plus évident si l'on compare les définitions en langues différentes. Le choix des objets de référence est parfois dicté par des raisons linguistiques, mais aussi souvent par des circonstances extralinguistiques.

Si les dictionnaires français ne font pas figurer dans la série des objets jaunes le jaune de l'oeuf, tandis que les dictionnaires anglais ou russes le font, cela s'explique par la raison linguistique que l'adjectif *jaune* et le *jaune de l'oeuf* représentent le même lexème, mais transposé, alors qu'en russe et en anglais on a des lexèmes spécifiques, différents de l'adjectif (respectivement *želtok* et *yolk of egg*), ce qui permet de les employer pour expliciter l'adjectif en évitant la tautologie. Mais les choix et les restrictions peuvent être déterminés, d'autre part, par les phénomènes culturels, extralinguistiques. Ainsi, parmi les objets jaunes, les dictionnaires français citent souvent le citron, alors que les lexicographes russes n'en font pas mention, le fruit étant beaucoup plus exotique en Russie qu'en France. En déterminant la couleur jaune, les dictionnaires français font souvent appel au soufre, à la différence des dictionnaires russes qui, pour ainsi dire, sentent le soufre moins que leurs confrères français. Ceci peut s'expliquer par le fait que le soufre est largement employé dans

l'agriculture française, notamment dans la viticulture (*on soufre la vigne*) et la viti-culture (*on soufre des tonneaux*) alors que les cultivateurs russes en font un usage moins important.

Toutes ces définitions et ces choix, que le veuille le lexicographe ou non, véhiculent une information extralinguistique certaine. Le lexicographe italien Zingarelli n'a pas voulu suivre la tradition; se gardant de nommer les objets qui incarnent telle ou telle couleur, il a essayé d'expliquer une couleur par d'autres couleurs, en définissant par exemple le jaune (*giallo*) ainsi: «couleur qui se trouve entre l'orange et le vert». Pour comprendre cette définition il faut au moins connaître le spectre, notion élaborée scientifiquement, si l'on ne pense pas à se souvenir de l'arc-en-ciel. On peut conclure que cette définition n'est pas moins encyclopédique que les précédentes.

Les exemples cités montrent que l'on ne peut ignorer le monde extérieur ni les connaissances dites encyclopédiques quand on fait un dictionnaire. On ne se propose pas ici de détruire la différence entre les dictionnaires encyclopédiques et linguistiques, mais il s'agit d'étudier quelle place l'information encyclopédique (ou extralinguistique) doit tenir dans un dictionnaire de langue, et comment elle peut y être représentée. On ne s'arrêtera pas sur la différence éventuelle entre l'encyclopédique et l'extralinguistique; les deux termes seront traités comme des synonymes.

Les trois facteurs suivants stimulent la présence de l'information encyclopédique dans un dictionnaire de langue:

1. Les références extralinguistiques dans les dictionnaires sont, comme nous l'avons vu, inévitables, elles y sont présentes malgré les lexicographes eux-mêmes.

2. Ces références sont nécessaires, surtout quand il s'agit des réalités sociales, historiques, nationales, religieuses, scientifiques.

3. Ces références sont, enfin, désirables, elles rendent le dictionnaire plus attrayant, plus intéressant à lire, donc mieux utilisable. Ainsi, sous le vocable *merveille*, on cite souvent le syntagme *les sept merveilles du monde*, énumérant parfois entre parenthèses ces constructions (pyramides d'Égypte, phare d'Alexandrie, etc.) Cette information, purement encyclopédique, ne manque pas d'enrichir le dictionnaire. Le PETIT ROBERT, dans son article *catégorie*, fait état des dix catégories aristotéliennes (substance, quantité, qualité, etc.) et des quatre grandes classes de catégories logiques (modalité, qualité, quantité, relation).

Le volume précis de l'information extralinguistique du dictionnaire dépend du type et du volume de celui-ci. C'est ainsi qu'un dictionnaire bilingue doit donner plus de précisions encyclopédiques relatives aux réalités du pays et qui ne sont pas nécessaires dans un dictionnaire unilingue. Par contre, tel terme scientifique ou autre, qu'on fait suivre d'une explication encyclopédique dans un dictionnaire unilingue, peut se contenter d'une simple traduction dans un dictionnaire bilingue, sans aucune explication supplémentaire.

Comme bien d'autres phénomènes de linguistique et de lexicographie, l'information extralinguistique dans un dictionnaire de langue peut être analysée sur deux plans: sur le plan de l'expression et sur le plan du contenu. On peut donc élaborer deux typologies: la typologie formelle tenant compte des moyens qu'on peut utiliser pour refléter l'extralinguistique dans le dictionnaire, et celle du contenu ayant trait aux particularités des objets dont on parle dans le dictionnaire.

Sur le plan de l'expression, l'information extralinguistique peut être présentée de la façon suivante:

1. Dans une zone spéciale de l'article. Ce procédé est largement employé par certaines éditions des dictionnaires Larousse, où la partie linguistique de l'article est suivie des explications d'ordre encyclopédique introduites par l'abréviation *encycl.* Dans le *PETIT ROBERT DES ENFANTS* (1988), les informations encyclopédiques sont imprimées en caractères bleus en marge (par exemple, en face du mot *enseigne*: *L'enseigne d'une pharmacie est une croix verte*).

2. Dans la définition étendue du sens du mot. Le mot *cuivre* est ainsi défini dans le *GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE*: «*Cuivre*. Métal de couleur rouge-brun, ductile et malléable, bon conducteur de l'électricité, qui sert à la fabrication de nombreux objets industriels ou domestiques (fils, tubes, chaudrons, etc.), et entre dans la composition de différents alliages (laiton, bronze).» Le *GRAND ROBERT* (1985) va encore plus loin: «*Cuivre*. Corps simple (symb. Cu); n° at. 29; p. at. 63,54; métal rouge fusible à 1083 °C, très malléable et ductile, bon conducteur électrique (dens. 8,96)...» On relève dans cette définition des informations purement encyclopédiques (numéro, poids atomique du métal, etc.) qui ne sont du tout nécessaires dans un dictionnaire de langue, mais qui ne dépassent pas les connaissances de l'homme cultivé ayant fait ses études secondaires générales. Un dictionnaire de langue ne doit pas se refuser à rappeler au lecteur les connaissances de culture générale. Si le volume du dictionnaire le permet, on peut accepter des informations de ce genre.

3. À l'aide des remarques accompagnant la définition du mot dans une de ses significations. Par exemple, dans le dictionnaire *LOGOS* (1977), qui intercale volontiers des informations extralinguistiques dans le corps des articles, la définition du mot *marmite* est suivie de la précision suivante: «Ce récipient traditionnel est de moins de moins utilisé en France, de nos jours, même en milieu rural, sauf pour la cuisson de certaines grosses pièces de viande (porc). La marmite est remplacée par le *pot-au-feu*, le *fait-tout*, la *casserole*, la *cocotte*».

4. À l'aide des dessins et des planches. C'est le cas des dictionnaires Larousse. Les illustrations graphiques du dictionnaire peuvent avoir plusieurs vocations: a) elles servent à sémantiser le mot, c'est-à-dire à établir le rapport entre le vocable et son référent, surtout dans les cas où un dessin peut en dire plus long qu'une description même étendue (par exemple, l'image d'un animal ou d'une plante accompagnant son nom); b) elles contribuent à distinguer, d'une façon évidente, différentes acceptions d'un mot (par exemple, *arc* d'architecture, *arc* de cercle, *arc* servant à lancer une flèche); c) elles montrent les variétés d'un objet (par exemples, planches: *Arbres*, *Papillons*, *Instruments de musique*); d) elles peuvent montrer la structure d'un objet, ses parties; on trouve parfois dans ces images des termes qui sont absents du corps du dictionnaire; e) elles visualisent les processus, la fabrication d'un objet, les rapports entre les choses (par exemple, schéma d'une centrale nucléaire, disposition des instruments de musique dans un orchestre, etc.). Les illustrations graphiques, avec leurs inscriptions, permettent d'élargir sensiblement la nomenclature du dictionnaire.

5. Enfin, l'extralinguistique et l'encyclopédique peuvent trouver leur manifestation dans l'élaboration linguistique de l'article du dictionnaire, autrement dit, dans le choix des exemples, des syntagmes, des citations, dans toute l'architecture de l'article, et, en ce qui concerne les dictionnaires analogiques, dans les listes de mots et les renvois. Ce dernier point présente un intérêt particulier pour les lexicographes, parce que l'information extralinguistique est véhiculée ici par des moyens propre-

ment linguistiques. C'est ici que se manifeste la maîtrise du lexicographe. Ci-dessous, on ne parlera que de ce procédé.

Sur le plan du contenu, la typologie dépend sans doute de la nature de l'objet désigné par le vocable en question. On peut cependant établir logiquement, par déduction, les types universels et généraux de l'information extralinguistique concernant tous les genres d'objets.

Tout objet peut être étudié et caractérisé dans son développement (en diachronie) et/ou dans son état présent (en synchronie).

En synchronie, un objet peut être caractérisé sous les aspects suivants: a) ses rapports taxinomiques avec d'autres objets; b) ses qualités et propriétés; c) son organisation et sa structure; d) sa destination; e) ses fonctions, son emploi. Pourquoi ces aspects? La réponse peut être donnée par la logique, qui distingue deux types de rapports (ou de hiérarchie) entre objets: hiérarchie «être» et hiérarchie «avoir». La première reflète les rapports hypo-hyperonymiques entre les objets, l'inclusion de l'objet donné dans un ensemble d'unités. Cette hiérarchie permet de définir la classe à laquelle appartient l'objet et de relever les unités (espèces) faisant partie de la classe donnée. La hiérarchie «être» se réalise dans les rapports logiques d'inclusion, d'exclusion et d'opposition, ce qui se traduit sur le plan linguistique dans l'emploi des hyponymes et des contraires. Ces rapports sont exprimés dans le corps de l'article à l'aide des syntagmes coordinatifs et subordinatifs, et aussi dans la partie analogique de l'article par la liste des termes désignant les espèces de la classe.

Les syntagmes coordinatifs, réunissant souvent des contraires, peuvent montrer l'appartenance de l'objet désigné par le mot-vedette à une classe hiérarchique, même si cette classe n'est pas toujours nommée. Par exemple, dans le PETIT ROBERT le syntagme, cité sous le mot *père* - *le père* et *la mère* laisse comprendre que ces deux termes font partie de la même classe (les parents).

Les syntagmes subordinatifs sont employés beaucoup plus largement; ils montrent à la fois les possibilités combinatoires du mot donné, mais aussi les espèces ou variétés de l'objet désigné par le mot. C'est ainsi que dans l'article *papier* du même dictionnaire on trouve plus de quarante syntagmes nommant les variétés de papier en usage: *papier à dessin*, *papier bible*, *papier pelure*, *papier à cigarettes*, *papier-filtre*, etc. Sous le mot *volcan*, on trouve également des combinaisons de mots relatives aux différents types de volcans. Ce n'est pas un traité de géologie, mais cela donne une idée des variétés de l'objet désigné par le mot: *volcan sans cratère*, *volcan actif*, *volcan sans édifice extérieur*, etc. Dans le GRAND ROBERT, qui combine le dictionnaire alphabétique et analogique, l'article *poisson* contient les noms de dizaines de poissons. Non seulement tous ces procédés lexicographiques montrent les rapports entre les mots, mais ils servent aussi à décrire le monde et la civilisation.

La hiérarchie «avoir» embrasse les autres rapports mentionnés ci-dessus; en premier lieu, ce sont les qualités, les propriétés et les parties de l'objet, mais aussi ses rapports aux autres objets qui se manifestent dans sa destination et son fonctionnement. C'est à l'aide des syntagmes et des phrases que ces rapports sont explicités linguistiquement. Dans ce cas également, un syntagme du dictionnaire remplit une double fonction: montrer les collocations du mot et décrire l'objet qu'il nomme. Le syntagme du PETIT ROBERT *le père* et *la mère* (*les parents*) et *leurs enfants*. *V. Famille* fait comprendre que le père fait partie de la famille et que la famille est

composé des éléments indiqués. Sous le vocable *volcan* on lit les syntagmes décrivant les parties et les manifestations du volcan: *la bouche d'un volcan; le feu, la flamme des volcans*, etc.

Un syntagme subordonatif peut exprimer autant une espèce, une unité de la classe (hiérarchie «être») qu'une qualité de l'objet en question (hiérarchie «avoir»). Comparez *un arbre fruitier, un arbre feuillu* (= un feuillu) d'une part, et *un arbre nouveau, un arbre creux, un arbre moussu*, de l'autre. L'interprétation sémantique des syntagmes de ce type peut dépendre de la nature de la caractérisation, des faits extralinguistiques, parfois même de l'attitude des locuteurs. *Un arbre feuillu* peut désigner une espèce d'arbres, alors qu'*un arbre fourchu* exprime plutôt une qualité de l'objet, les arbres fourchus ne constituant généralement pas une classe à part parmi les arbres.

On pourrait élaborer un algorithme pour le traitement du mot au point de vue de la représentation de l'information extralinguistique dans un dictionnaire de langue, unilingue ou bilingue.

On choisira les explications et les exemples pour illustrer:

1) l'histoire de l'objet; 2) ses rapports taxinomiques (genre — espèce); 3) sa structure (tout — parties); 4) ses qualités; 5) sa destination et son fonctionnement, y compris les actions liées à l'objet. On pourra insérer à la fin de l'article toutes sortes de connotations et associations historiques, culturelles, littéraires, etc. Ce réseau ne s'étend naturellement pas à tous les mots du dictionnaire, mais on aurait intérêt à faire passer chaque mot à travers cette grille pour n'omettre rien d'important.

Pour finir, on citera deux exemples des dictionnaires ROBERT qui prouvent qu'il est possible d'élaborer un système permettant de présenter une grande information extralinguistique dans un dictionnaire à l'aide des moyens purement linguistiques (syntagmes, exemples, listes de mots dans les dictionnaires de type analogique).

Cheval (d'après le PETIT ROBERT): 1° (Histoire de l'objet) *hipparion, ancêtre du cheval*; 2° (genre/espèce) *cheval sauvage, cheval de bataille, de cérémonie...*; *cheval anglais, arabe, d'Espagne...*; *cheval pur sang...*; 3° (parties d'un tout) *le dos, les flancs, les pattes du cheval; crins du cheval...*; 4° (qualités) *cheval poussif; cheval arqué, bouleté, efflanqué...*; 5° (actions et fonctionnement) *atteler, harnacher un cheval; étriller, panser un cheval; ferrer, déferer un cheval; le cheval remue sa queue, prend le mors aux dents, se cabre, rue, s'emballe, bronche, désarçonne son cavalier...* On voit bien que les actions peuvent être passives (elles passent sur l'objet en question) ou actives (elles émanent de l'objet même).

Ascenseur (d'après le GRAND ROBERT). Le premier exemple de l'article *ascenseur et monte-charge* est un syntagme de coordination montrant que l'objet n'est pas seul en son genre et qu'il ressemble tout en s'y opposant à *monte-charge* avec lequel il constitue un groupe spécial d'engins qui n'est pas nommé ici. Plus bas, les syntagmes *ascenseur hydraulique, ascenseur électrique* précisent les espèces d'ascenseurs. Les groupes de mots *cage de l'ascenseur, câbles d'un ascenseur, manoeuvre de l'ascenseur* décrivent la structure du mécanisme, ses parties principales. Enfin, le fonctionnement, la destination et l'usage du mécanisme sont explicités à l'aide des exemples: *appeler, envoyer, prendre, renvoyer l'ascenseur; l'ascenseur d'un grand magasin; garçon d'ascenseur; les mineurs sont remontés du fond en ascenseur*. Ces exemples ont une grande valeur linguistique, ils indiquent les verbes et les substantifs nécessaires pour décrire l'ascenseur, ses parties, son

fonctionnement, ils précisent l'emploi des articles et des prépositions, notamment la dernière phrase souligne l'emploi de *en* (on pourrait penser aussi à *avec*, *par*, *à*, *à l'aide de*). Mais en même temps ils décrivent, avec assez de détails, l'objet lui-même tout en donnant une importante information extralinguistique.

Les procédés exposés ci-dessus permettent de rendre le choix des exemples plus systématique et plus rationnel, plus utile enfin, combinant l'information linguistique avec l'information extralinguistique qui est souvent nécessaire pour trouver les formes linguistiques adéquates.